

ÉPREUVE UNIQUE

Enseignement secondaire, 2^e cycle

Document d'information - Juin 2012 - Août 2012 - Janvier 2013

Histoire et éducation à la citoyenneté

4^e année du secondaire

087-404



© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2011

ISSN XXX-XXXX (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011

Le présent document se trouve dans le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

<http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfi/de/docinfosec.htm>

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1	STRUCTURE ET CONTENU 5
	1.1 Questions à réponse courte..... 5
	1.2 Question à réponse élaborée..... 6
	1.3 Sections de l'épreuve..... 7
	1.4 Connaissances historiques par réalité sociale..... 8
2	CONDITIONS D'ADMINISTRATION 10
	2.1 Dates de passation 10
	2.2 Durée 10
	2.3 Matériel non autorisé 10
	2.4 Mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles 10
3	MODALITÉS DE CORRECTION..... 10
	3.1 Responsabilité de la correction..... 10
	3.2 Caractéristiques des outils d'évaluation..... 10
4	CONSTITUTION DU RÉSULTAT DISCIPLINAIRE ET CONDITION DE RÉUSSITE..... 11
Annexe I	PRÉCISIONS SUR LES OPÉRATIONS INTELLECTUELLES..... 12
Annexe II	GRILLE D'ÉVALUATION POUR LA QUESTION À RÉPONSE ÉLABORÉE 13

INTRODUCTION

Ce document d'information présente des renseignements concernant l'épreuve unique d'histoire et éducation à la citoyenneté destinée aux élèves de la quatrième année du secondaire. Cette épreuve unique permet de reconnaître officiellement les apprentissages associés aux critères d'évaluation *Utilisation appropriée de connaissances* et *Rigueur du raisonnement* à des fins de sanction des études. Les critères d'évaluation sont définis dans le *Cadre d'évaluation des apprentissages*.

Ce document fournit, en annexe, des précisions sur les opérations intellectuelles ainsi que la grille d'évaluation pour la question à réponse élaborée.

1 STRUCTURE ET CONTENU

L'épreuve comporte deux types de tâches : des questions à réponse courte et une question à réponse élaborée.

Cette épreuve compte 23 questions. Le tableau ci-dessous présente la répartition des types de tâches et des points de l'épreuve.

Répartition des types de tâches et des points de l'épreuve

TYPE DE TÂCHE	NOMBRE DE QUESTIONS	TOTAL DES POINTS
Question à réponse courte	22	43
Question à réponse élaborée	1	12

1.1 Questions à réponse courte

Les questions à réponse courte sont associées au critère d'évaluation *Utilisation appropriée de connaissances* et elles évaluent la réalisation d'opérations intellectuelles. Le tableau de la page suivante indique le nombre de points alloués à chaque opération intellectuelle.

Les questions à réponse courte abordent les quatre réalités sociales suivantes : *Population et peuplement*, *Économie et développement*, *Culture et mouvements de pensée* et *Pouvoir et pouvoirs*. Elles nécessitent le recours à une ou des connaissances historiques liées à une réalité sociale et elles portent sur une ou plusieurs périodes. Les connaissances historiques sont présentées dans un tableau aux pages 8 et 9 du présent document.

Points alloués à chaque opération intellectuelle

OPÉRATION INTELLECTUELLE	NOMBRE DE POINTS
Établir des faits	1
Situer dans le temps et dans l'espace	2
Caractériser une réalité historique	
Établir des comparaisons	
Déterminer des facteurs explicatifs et des conséquences	
Déterminer des éléments de continuité et des changements	
Mettre en relation des faits	
Établir des liens de causalité	3
Caractériser l'évolution d'une société	

1.2 Question à réponse élaborée

La question à réponse élaborée est associée au critère d'évaluation *Rigueur du raisonnement* et elle évalue la capacité de l'élève à fournir une explication mettant en évidence des transformations sociales, politiques, économiques, culturelles et territoriales survenues dans le passé.

Cette question aborde l'une des quatre réalités sociales suivantes : *Population et peuplement*, *Économie et développement*, *Culture et mouvements de pensée* ou *Pouvoir et pouvoirs*. Elle nécessite le recours à une ou des connaissances historiques liées à la réalité sociale abordée et elle porte sur une ou plusieurs périodes.

La question à réponse élaborée respecte l'angle d'entrée de la réalité sociale abordée. Le tableau de la page suivante présente les angles d'entrée des réalités sociales.

Angles d'entrée des réalités sociales

RÉALITÉ SOCIALE	ANGLE D'ENTRÉE
Population et peuplement	<i>Les effets des mouvements naturels et migratoires sur la formation de la population et l'occupation du territoire</i>
Économie et développement	<i>Les effets de l'activité économique sur l'organisation de la société et du territoire</i>
Culture et mouvements de pensée	<i>L'influence des idées sur les manifestations culturelles</i>
Pouvoir et pouvoirs	<i>La dynamique entre groupes d'influence et pouvoir</i>

1.3 Sections de l'épreuve

L'épreuve est divisée en quatre sections, chacune portant sur l'une des quatre réalités sociales mentionnées précédemment. Les réalités sociales ne sont pas présentées dans un ordre préétabli. Les trois premières sections comprennent des questions à réponse courte et la quatrième section comprend une question à réponse élaborée en plus d'une question à réponse courte. Le tableau ci-dessous présente la répartition des questions et des points alloués entre les quatre sections de l'épreuve.

Répartition des questions et des points alloués entre les quatre sections de l'épreuve

TYPE DE TÂCHE	NOMBRE DE QUESTIONS ET POINTS ALLOUÉS				TOTAL DES POINTS
	SECTION 1	SECTION 2	SECTION 3	SECTION 4	
Question à réponse courte	2 questions à 1 point 4 questions à 2 points 1 question à 3 points	1 question à 1 point 5 questions à 2 points 1 question à 3 points	1 question à 1 point 5 questions à 2 points 1 question à 3 points	1 question à 2 points	43
Question à réponse élaborée				1 question à 12 points	12
Total des points	13	14	14	14	55

L'épreuve, dans sa présentation, diffère de celle des années précédentes. Elle comprend les documents suivants :

- le *Questionnaire* et le *Cahier de réponses*;
- le feuillet (*Schéma* et *Brouillon*) pour la question à réponse élaborée;
- le *Dossier documentaire*.

Le *Dossier documentaire*, imprimé en format 8½ x 11, regroupe une dizaine de documents pour chaque réalité sociale. Il est composé de documents historiques (écrits ou figurés), de textes d'historiens (contemporains des événements ou actuels), de schémas, de tableaux, de cartes ou de lignes du temps.

1.4 Connaissances historiques par réalité sociale

Le tableau ci-dessous présente les connaissances historiques qui peuvent être abordées dans le cadre de l'épreuve unique. Il a été élaboré à partir des connaissances historiques liées à l'objet d'interprétation, des concepts et de l'angle d'entrée des réalités sociales du programme. Il tient également compte de la *Progression des apprentissages en histoire et éducation à la citoyenneté 3^e et 4^e secondaire*.

Population et peuplement			
Premiers occupants (vers 1500)	Régime français (1608-1760)	Régime britannique (1760-1867)	Période contemporaine (1867 à nos jours)
• Les origines de la présence autochtone en Amérique • L'occupation du nord-est de l'Amérique par les trois groupes linguistiques autochtones au 16^e siècle	• Les effets de la présence européenne sur les Amérindiens • Le régime seigneurial comme facteur de peuplement et d'occupation du territoire • Les politiques natalistes et d'immigration de Jean Talon et de ses successeurs • Les caractéristiques démographiques et sociales de la population	• L'impact du changement d'empire sur la composition de la population • L'occupation et l'organisation du territoire à la suite de l'arrivée des Loyalistes • L'impact de l'immigration et de la natalité sur la composition démographique et sociale de la population dans la première moitié du 19^e siècle • Les mouvements d'émigration et de colonisation à partir des décennies 1830 et 1840	• Les mouvements migratoires et la colonisation à la fin du 19^e siècle • Les vagues d'immigration et l'évolution de la natalité au Québec au 20^e siècle • L'occupation du territoire québécois au 20^e siècle • Les conditions sociales et territoriales des Autochtones • Les enjeux démographiques actuels tels que le vieillissement de la population, l'immigration, la natalité et les disparités régionales
Économie et développement			
Premiers occupants (vers 1500)	Régime français (1608-1760)	Régime britannique (1760-1867)	Période contemporaine (1867 à nos jours)
• L'exploitation du territoire par les Autochtones et leurs réseaux d'échange • Le début de l'exploitation des ressources par les Européens	• Le commerce des fourrures et ses conséquences sur la colonie • Les caractéristiques de l'activité agricole • Les mesures de diversification économique • Les obstacles au développement économique de la colonie	• Les éléments de continuité et les changements dans l'économie coloniale à la suite du changement d'empire • Les transformations économiques au cours de la première moitié du 19^e siècle • Le passage de pratiques commerciales protectionnistes au libéralisme économique • Le rôle de l'agroforesterie dans les mouvements de colonisation	• La première phase d'industrialisation et ses conséquences sociales • La deuxième phase d'industrialisation et l'expansion urbaine au début du 20^e siècle • Les conséquences de la crise économique et de la Seconde Guerre mondiale sur la société québécoise • La prospérité et la consommation de masse de l'après-guerre • Les interventions de l'État dans le domaine économique à partir des années 1960 • L'impact de la mondialisation sur l'économie québécoise

Culture et mouvements de pensée			
Premiers occupants (vers 1500)	Régime français (1608-1760)	Régime britannique (1760-1867)	Période contemporaine (1867 à nos jours)
• La transmission d'une conception du monde par les croyances, les mythes et les rites chez les Autochtones • Les valeurs et le mode de vie à la base des rapports sociaux chez les Autochtones	• L'influence de l'absolutisme et du catholicisme sur les institutions sociales et politiques dans la colonie • L'esprit d'indépendance et d'adaptation des Canadiens	• Des manifestations d'attachement à l'empire britannique dans la colonie • L'influence des idées libérales sur les institutions politiques et sur la constitution d'une opinion publique jusqu'en 1848 • L'opposition entre les ultramontains et les libéraux anticléricaux après 1840	• La société québécoise entre le modernisme et le traditionalisme jusqu'en 1960 (capitalisme, agriculturisme, américanisme, nationalismes, féminisme, laïcisme) • L'opposition entre les impérialistes et les nationalistes au tournant du 20^e siècle • L'influence de mouvements de pensée au Québec entre 1929 et 1945 (coopératisme, socialisme et fascisme) • Les courants de pensée lors de la transformation de la société québécoise à partir de 1960 (nationalismes, féminisme, laïcisme et autochtonisme) • Les courants de pensée dans le contexte de la mondialisation (néolibéralisme)
Pouvoir et pouvoirs			
	Régime français (1608-1760)	Régime britannique (1760-1867)	Période contemporaine (1867 à nos jours)
	• Les relations de pouvoir entre la métropole et la colonie • Les relations de pouvoir entre les autorités coloniales et les nations amérindiennes • Les relations de pouvoir entre l'État et l'Église	• Les relations de pouvoir entre l'État et l'Église • Les relations de pouvoir entre le gouverneur et les marchands britanniques de la colonie • Les relations de pouvoir entre le gouverneur et la Chambre d'assemblée entre 1792 et 1848	• Les relations de pouvoir entre l'État et des groupes d'influence (l'Église, les milieux financiers ainsi que les mouvements syndicaux et nationalistes) de 1867 à aujourd'hui • Les relations de pouvoir entre l'État et des groupes d'influence (les mouvements féministes et les médias) de 1900 à aujourd'hui • Les relations de pouvoir entre l'État et des groupes d'influence (les Autochtones, les groupes linguistiques ainsi que les mouvements environnementaux et de justice sociale) de 1960 à aujourd'hui • Les caractéristiques des relations de pouvoir fédérales-provinciales de 1867 à aujourd'hui

2 CONDITIONS D'ADMINISTRATION

2.1 Dates de passation

L'épreuve de juin 2012 : le 15 juin, de 9 h à 12 h

L'épreuve d'août 2012 : le 30 juillet, de 13 h à 16 h

L'épreuve de janvier 2013 : date à venir¹

2.2 Durée

La durée de cette épreuve inscrite à l'horaire officiel est de 3 heures. Selon le *Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles*, une période supplémentaire de 15 minutes doit être accordée.

2.3 Matériel non autorisé

Au moment de la passation de l'épreuve, l'élève n'a droit à aucun document de référence (atlas, dictionnaire, manuel scolaire, feuille de notes, cahier d'activités, etc.).

Il est à noter qu'il est formellement interdit aux élèves d'utiliser tout appareil électronique (téléphone cellulaire, lecteur MP3, appareil photo, etc.) durant la passation des épreuves uniques. Tout élève qui contrevient au règlement doit être expulsé de la salle d'examen et déclaré coupable de plagiat.

2.4 Mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles

Pour faire la démonstration de leurs apprentissages, des élèves ayant des besoins particuliers peuvent avoir accès à des mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles. Pour plus d'information au sujet de la mise en place de ces mesures, il faut consulter les documents mis à la disposition du milieu scolaire par la Direction de la sanction des études.

3 MODALITÉS DE CORRECTION

3.1 Responsabilité de la correction

La correction de cette épreuve relève des organismes scolaires et se fait à partir des modalités fournies par le Ministère dans le *Guide de correction* qui accompagne l'épreuve. Il est suggéré de former des comités de correction.

3.2 Caractéristiques des outils d'évaluation

La correction des questions à réponse courte s'effectue à l'aide de la clé de correction fournie par le Ministère.

La correction de la question à réponse élaborée s'effectue à l'aide de la clé de correction et de la grille d'évaluation fournies par le Ministère. Cette grille d'évaluation, présentée à l'annexe II, a pour objet le critère *Rigueur du raisonnement*.

¹ Voir les horaires des sessions d'examen à l'adresse suivante : www.mels.gouv.qc.ca/sanction/horaires.htm

4 CONSTITUTION DU RÉSULTAT DISCIPLINAIRE ET CONDITION DE RÉUSSITE

En histoire et éducation à la citoyenneté, le résultat disciplinaire provient de la note-école (50 %) et du résultat de l'épreuve unique (50 %). Le *Cadre d'évaluation des apprentissages* définit les critères sur lesquels les résultats des élèves doivent s'appuyer.

L'élève obtient les unités afférentes au programme si son résultat disciplinaire est d'au moins 60 %. Ce résultat doit être transmis à la Direction de la sanction des études par l'organisme scolaire.

ANNEXE I

Précisions sur les opérations intellectuelles

OPÉRATION INTELLECTUELLE	PRÉCISIONS
Établir des faits	Habileté de l'élève à identifier des faits pertinents et exacts à partir de documents.
Situer dans le temps et dans l'espace	- Habileté de l'élève à ordonner chronologiquement des faits. - Habileté de l'élève à situer un fait ou un ensemble de faits sur une ligne du temps. - Habileté de l'élève à établir l'antériorité et la postériorité de faits. - Habileté de l'élève à situer des territoires dans le temps. - Habileté de l'élève à situer des éléments géographiques ou des faits ou des territoires dans l'espace.
Caractériser une réalité historique	Habileté de l'élève à mettre en évidence des particularités.
Établir des comparaisons	- Habileté de l'élève à dégager des similitudes ou des différences. - Habileté de l'élève à dégager un point de convergence ou de divergence.
Déterminer des facteurs explicatifs et des conséquences	- Habileté de l'élève à identifier des faits qui expliquent une réalité. - Habileté de l'élève à identifier des faits qui découlent d'une réalité.
Déterminer des éléments de continuité et des changements	- Habileté de l'élève à identifier ce qui se maintient à travers le temps. - Habileté de l'élève à mettre en évidence une transformation dans le temps.
Mettre en relation des faits	Habileté de l'élève à effectuer des rapprochements entre des faits.
Établir des liens de causalité	Habileté de l'élève à exprimer un enchaînement logique entre des facteurs explicatifs et des conséquences.
Caractériser l'évolution d'une société	Habileté de l'élève à mettre en évidence l'évolution d'une société.

ANNEXE II

Grille d'évaluation pour la question à réponse élaborée

Critère : *Rigueur du raisonnement*

Élément observable	Niveaux d'appréciation					
APPUYER LES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE PAR DES FAITS ¹	L'élève appuie tous les éléments de réponse ² par des faits pertinents ³ et...	L'élève appuie la plupart des éléments de réponse par des faits pertinents et...	L'élève appuie peu d'éléments de réponse par des faits pertinents et...	L'élève présente uniquement les éléments de réponse, sans les appuyer par des faits.	L'élève présente uniquement certains éléments de réponse, sans les appuyer par des faits.	L'élève présente uniquement des faits ⁵ ...
	exacts. : souvent exacts ⁴ .	exacts. : souvent exacts.	exacts. : souvent exacts.			exacts. : souvent exacts.
	10 points : 9 points	8 points : 7 points	6 points : 5 points	4 points	3 points	2 points : 1 point
CONCLURE DE MANIÈRE APPROPRIÉE	L'élève répond avec justesse à la question posée et établit un lien avec son explication.		L'élève répond avec justesse à la question posée.			
	2 points		1 point			
Résultat : /12						

Remarques. — L'élève qui ne rédige pas de texte ou qui rédige un texte hors sujet obtient 0.
 — L'élève qui ne rédige pas de conclusion ou qui rédige une conclusion erronée obtient 0 pour l'élément observable *Conclure de manière appropriée*.

1. Pour obtenir le maximum de points, l'élève doit formuler clairement tous les éléments de réponse demandés et illustrer chacun d'eux par des faits. Par exemple, si l'élève présente tous les éléments de réponse, mais qu'un seul d'entre eux est appuyé par des faits pertinents, il ou elle obtient 5 ou 6 points selon l'exactitude des faits.
2. Les éléments de réponse sont prescriptifs et ils sont énoncés dans la clé de correction. La grille qui accompagne l'épreuve précise le nombre d'éléments de réponse attendus pour chacun des niveaux d'appréciation.
3. Les faits sont pertinents uniquement lorsqu'ils illustrent adéquatement les éléments de réponse. Des exemples de faits sont énoncés dans la clé de correction.
4. Les faits sont considérés « souvent exacts » lorsqu'ils contiennent quelques faussetés ou erreurs.
5. Si l'élève ne présente qu'une suite de faits provenant du *Dossier documentaire*, sans formuler clairement les éléments de réponse attendus, il ou elle ne peut obtenir plus de 2 points.



APPRENDRE
BOUGER
LIRE
SAVOIR
PARTAGER
PERFORMER
RÉUSSIR
MARCHER
SAUTER
SE DÉPASSER
S'AMUSER
COURIR
JOUER
SAVOIR
PARTAGER
PERFORMER
RÉUSSIR
MARCHER
SAUTER
SE DÉPASSER
S'AMUSER
APPRENDRE
BOUGER
LIRE
SAVOIR
PARTAGER
PERFORMER
RÉUSSIR
MARCHER
SAUTER
SE DÉPASSER
S'AMUSER

